

ASSOCIATION DES AMIS DE L'IDEO

Rapport sur la gestion de l'exercice 2024, présenté au Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2025

Le Conseil d'Administration du 30 juin 2025 est appelé à arrêter les comptes de l'exercice 2024 présentés ci-après. Malgré la stabilisation des charges, le résultat de l'exercice ressort en perte sensible de 116,7 K€ contre 57,2 K€ l'exercice précédent. La baisse de nos recettes de cotisations et surtout la nouvelle dégradation de la valeur des actifs immobiliers expliquent l'augmentation de cette perte. Nous présentons ci-après les éléments détaillés de l'activité 2024 ayant conduit à ce résultat.

Mais il est à noter qu'il s'agit d'un résultat comptable dont une des règles est d'enregistrer les moins-values constatées d'un portefeuille et non les plus-values. Si nous en tenons compte, la perte de valeur du portefeuille se limite à 33,1 K€ en 2024 après avoir assuré le règlement de nos charges et la subvention de 80 K€ au Caire.

1. Résultat courant non financier.

Le résultat courant non financier reste très déficitaire.

- Les ressources collectées en 2024, cotisations et dons, se montent à 31 K€, en baisse par rapport à celles de 2023 (-28%) mais aussi à celles de 2021 et 2022. Nous étudierons en Conseil de fin d'année les axes permettant de recueillir de nouvelles cotisations.
- Les charges d'exploitation 2024 sont de 129,4 K€, stables comparées à celles de l'année précédente, 130,6 K€.

La subvention sollicitée par l'Idéo e a été de 80 K€, identique à celle de 2023.

Les autres charges d'exploitation, 49,4 €, sont essentiellement :

- l'Institut Français d'Archéologie Orientale – IFAO. Il s'agit des dépenses d'édition digital et papier du Midéo (16,6 K€)
- les honoraires comptables (16,4 K€.)
- les frais d'imprimerie (4,9 K€).

Le résultat courant non financier est donc de – 94,2 K€ contre – 79,8 K€ en 2023.

Note : il est précisé que l'exercice 2023 a enregistré une recette exceptionnelle d'un don de 6 K€ qui était destiné à l'exercice 2024. Si nous appliquons cette correction, le résultat courant non financier 2024 est strictement identique à celui de 2023.

2. Résultat financier

La nature des actifs n'a pas été modifiée en 2024. Nous reviendrons plus loin sur la composition de ces actifs mais rappelons déjà qu'ils se répartissent en trois pôles :

- Un portefeuille géré sous mandat de la Société Générale, lignes d'actions et d'obligations,
- Un compte titres ouvert à la Société Générale, lignes de monétaires, d'obligations, d'un produit SG, Fixedrate, et d'immobilier,
- Un compte ouvert chez Cyrus, lignes d'assurance vie et immobilier (SCPI.)

Le résultat financier est déficitaire de 20 K€ contre un gain de 24,7 K€ en 2023. Mais ce résultat intègre les dotations et les reprises de provisions en particulier sur les placements immobiliers comme on le verra plus loin. Comme nous l'avons déjà indiqué, le jeu de ces provisions ampute le résultat 2024 de

48 K€ alors qu'il avait affecté le résultat 2023 de 0,5 K€. Hors comptabilisation de ces écritures de provisions, le résultat financier 2024 est de 28 K€ contre 25,2 en 2023.

Le résultat financier 2024 hors les écritures de provisions est essentiellement du :

- aux revenus sur dividendes d'actions, + 7,6 K€,
- aux revenus sur l'immobilier, + 12,8 k€,
- aux cessions nettes d'obligations, - 3,8 K€,
- aux cessions nettes d'actions, + 8,4 K€.

3. Résultat courant

Malgré une stabilisation de nos charges dont la subvention de 80 K€ à l'Idéo, le résultat courant 2024 est en perte sensible à 114,2 K€ contre 55,2 K€ l'année précédente. La baisse des cotisations et dons (- 12,2K€) et le jeu des provisions (- 48 K€) expliquent cet écart de résultat.

4. Résultat net global et rapprochement avec le budget 2024

L'impôt de 2,5 K€ s'ajoute au résultat courant pour former le résultat net de - 116,7 K€. Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter ce résultat en report à nouveau qui s'imputera sur les fonds propres. Ces derniers restent à un niveau important.

Nous sommes loin des prévisions budgétaires. Elles avaient anticipé :

- un versement complémentaire à l'Idéo de 42 K€ qui ne s'est pas réalisé,
- et des recettes sur actifs de 131 K€ pour un réalisé de - 15,8 K€.

5. Situation patrimoniale et évolution des marchés en 2024.

Situation comptable de l'association.

Après le report de la perte comptable 2024, les fonds propres passent de 2 768,9 à 2 652, 1 K€ de fin 2023 à fin 2024.

Les autres postes du passif sont constitués de factures à régler : honoraires comptables (11,5 K€), Institut Français d'Archéologie Orientale (17,6 K€) et impôt (2,5 K€)

En contrepartie, l'actif est composé exclusivement des placements et de la trésorerie de l'association.

Le montant comptable des placements et de la trésorerie après provisions est de 2 566,1 K€ contre 2 644,4 k€ en 2023 (-3%).

Répartition des actifs de l'association

Nous précisons que les actifs de l'association se regroupent sous 3 rubriques :

- Un portefeuille géré sous mandat de la Société Générale (gestion Amundi) d'un montant de 1 090,3 K€ soit 36,8 % des actifs. Il est essentiellement composé :
 - d'un portefeuille d'actions de 450,8 K€. Ce portefeuille est composé de valeurs de premier plan.
 - d'une ligne d'obligations de 334,4 k€.
 - d'un produit dit « Flexible » composé d'actifs internationaux diversifiés.
- Un compte titres ouvert à la Société Générale d'un montant de 1 091,5 K€ soit 36,8 % des actifs composé :
 - d'une ligne de Sicav monétaire, 254,4 k€,
 - d'une ligne obligataire, *Mooréa Credit 2028 RE*, de 254,9 k€. Cette ligne est composée d'obligations à maturité 2028, date à laquelle nous sortirons. Nous ne sommes donc pas en risque de taux.

- d'un produit structuré, *Fixedrate Callable*, 347,7 K€ Il s'agit d'un produit et d'un risque SG.
- de deux produits immobiliers. 234,5 K€.
- Un compte ouvert chez Cyrus d'un montant de 680,5 K€ soit 23 % des actifs, Il est composé :
 - de deux assurances vie (fonds Euros), 507,8 K€,
 - de deux produits immobiliers. 172,7 K€.

Evolution des marchés en 2024

Hormis le CAC 40 qui a souffert de l'effet dissolution de l'Assemblée Nationale, - 2,1 %, l'ensemble des marchés financiers a été porteur :

- l'indice des actions européennes Eurostoxx 50 a progressé de +8%, l'indice des actions américaines Dow Jones a progressé de +13%, l'indice des actions émergentes a progressé de +5% et l'or a progressé de +27%
- le monétaire, en France, a rapporté +4%, les obligations d'Etats européens +2% et les obligations d'entreprises européennes +5%.

Evolution des actifs, hors immobilier, de l'association

Dans ce contexte, nos placements en dehors de l'immobilier ont relativement bien suivi la tendance :

- Notre portefeuille géré par Amundi (SG) --- 1090,3 K€ --- avec un mandat équilibré (50% actions internationales / 50% obligations) a réalisé une performance de +5%.
- Nos produits de taux :
 - 578,5 k€ d'assurance vie en fonds euros et Livret A,
 - 254,4 k€ de Sicav monétaires,
 - 254,9 k€ de produits obligataires, *Mooréa Credit 2028 RE*,
 - 347,7 K€ de produits à contrepartie SG, , *Fixedrate Callable*,
 ont progressé de 3,7 %

Cas particulier de l'immobilier

Nos placements immobiliers, via 4 SCPI, après avoir subi une baisse de 11% en 2023, ont enregistré une seconde année de baisse en 2024 de 11%. C'est en ligne avec l'immobilier côté qui baisse de 23% entre fin 2022 et fin 2024. Ces baisses de valorisation sont notamment la conséquence de deux chocs : la hausse brutale des taux d'intérêts enclenchée en 2022 et la banalisation du télétravail (jusqu'à quand ?) suite au Covid.

Ces 4 SCPI détiennent principalement des actifs de bureaux et de logistique en Europe. Leurs valeurs d'actif ont été dépréciées par leur société de gestion pour tenir compte des transactions sur le marché et non réalisées par elles-mêmes. Les transactions récentes sont faites à des prix bas mais dans des volumes faibles. On peut penser que les conditions de marché actuelles sont trop défavorables et qu'un retour à meilleur fortune doit intervenir avec en parallèle une revalorisation de nos positions. Nous préconisons donc de « faire le dos rond » sur ces positions. Sans occulter le fait que la liquidité sur ces SCPI est actuellement inexistante compte tenu d'un volume d'actionnaires sortant bien supérieur à ceux entrants.

La valeur de ces SCPI est de 407,2 K€ à fin 2024 après avoir enregistré une perte de 11%.

Il est à noter que ces SCPI procurent un revenu de 2,5 % sur la valeur d'acquisition.

Evolution réelle des actifs de l'association.

Les actifs de l'association, en valeur de marché cette fois ci, sont de 2 967,1 K€ contre 3 000,2 K€ l'année précédente (- 1,1 %)

Nous enregistrons donc une perte d'actif de 33,1 K€ mais après avoir assuré nos charges et viré 80 K€ au Caire. 2023 avait enregistré une augmentation de l'actif de 23,6 k€.

Part des actifs à capital garanti.

Les lignes dont le capital est garanti, monétaire, *Fixedrate* de la SG, Assurance Vie et comptes courants dont Livrets se montent à 1 257, 3 K€ soit 42,7 % du total de actifs. On peut y adjoindre la ligne *Mooréa 120R 2028*, d'un montant de 254,9 K€, constituée d'obligations qui iront à échéance en 2028. Les placements à capital garanti sont donc de 1 512,2 K€ soit 51,% du total.

Focus sur les obligations et les taux

L'allocation prudente de nos actifs favorise naturellement les produits de taux ce qui est facilitée par le contexte actuel avec des taux courts et longs redevenus positifs et une courbe de taux qui se normalise (taux longs qui redeviennent supérieurs aux taux courts). Néanmoins cela génère deux difficultés : éviter de rester avec un horizon de placement trop court où les rendements baissent et éviter de s'exposer trop aux taux longs dans un contexte où ces taux pourraient continuer à monter (notamment si les déficits publics continuaient à s'aggraver) avec en conséquence une baisse de la valeur de nos actifs longs. Dans ce contexte, notre allocation monétaire/obligataire nous semble raisonnable entre Sicav monétaires, fonds obligataire à échéance relativement courte et fonds euros. Nous restons vigilants et à l'affût d'opportunités sur cette classe d'actifs.

6. Evènements postérieurs à l'arrêté des comptes

Depuis le début de l'année 2025, au 23 mai dernier, nonobstant les variations importantes de mars, avril et mai sur les marchés actions et taux, les évolutions sont les suivantes :

- l'indice des actions européennes Eurostoxx 50 a progressé de +5%, l'indice des actions américaines Dow Jones est en recul de -2%, l'indice des actions émergentes a progressé de +9% et l'or a progressé (encore) de +28%. On notera également que l'euro s'est apprécié de 10% par rapport au dollar.
- le monétaire, en France, a rapporté +1%, les obligations d'Etats européens 0% et les obligations d'entreprises européennes +1%.

7. Perspectives 2025

Notre soutien à l'Idéo en 2025 restera à un niveau comparable à celui de 2024 en ce qui concerne la subvention de fonctionnement, soit 80.000 €. En complément, une subvention d'équilibre de 20.000€ est prévue. Elle sera versée si les demandes de mécénat par ailleurs déposées par l'Institut n'aboutissent pas au résultat attendu. La publication du numéro de 2025 du *Midéo* par contre, se fera sans charges à couvrir par notre association.

Il est clair que les perspectives des situations mondiales avec le réveil des empires russe, chinois, américain..., des volontés apparemment brouillonnes de Trump, de la dette non maîtrisée de la France...risquent de chahuter lourdement les marchés et que toutes perspectives restent plus que jamais hasardeuses. On peut penser que :

- La ligne actions peut être conservée compte tenu des résultats satisfaisants des sociétés,
- Les lignes immobilières également compte tenu de ce que nous avons dit précédemment même s'il est à craindre une nouvelle correction de valeur négative,
- Les lignes « taux », monétaires, obligations à échéances rapprochées, prêt à la SG, fonds Euros des assurances vie, peuvent être conservées voire renforcées,
- La ligne obligataire peut être allégée (risque de hausse des taux) à l'occasion d'un investissement, par exemple, dans une ligne obligataire à échéance rapprochée.

Il est donc impossible de donner un budget 2025 sur le résultat financier et nous nous arrêtons au résultat courant non financier.

Thierry Marin

Martin de Bartillat